Radioprotection, GÉDIM, 1986
Vol. 21, n° 3, pages 189 à 197

L'accident de Tchernobyl et ses conséquences

Compte rendu de la réunion SFEN-SFRP
Paris, 18 juin 1986

Faire le point huit semaines après le grave accident de Tchernobyl, telle était l'intention de la SFEN (Société française d'énergie nucléaire) et de la SFRP (Société française de radioprotection) en organisant la réunion du 18 juin 1986, à la Maison de la Chimie, à Paris.

On a pu voir là près de mille personnes, venues de toute la France, pour s'informer auprès de ceux qui détiennent les meilleurs renseignements et qui peuvent évaluer le plus objectivement possible à ce jour les conséquences de l'événement pour en tirer les premières leçons.

La réunion qui s'est déroulée sans interruption, de 14 h à 19 h, comportait à son programme trois parties : deux constituées d'exposés et présidées successivement par M. RENON, administrateur général du CEA, président en exercice de la SFEN et par le Prof. GALLE, président de la SFRP ; la troisième était une table ronde sous la présidence de M. TEILLAC, haut-commissaire du CEA.

Tous les lecteurs comprendront qu'il est impossible de faire un compte-rendu fidèle et détaillé de tout ce qui s'est dit au cours de ces cinq heures trop riches en exposés, questions et réponses ; mais ici, il faut faire des choix pour rester dans les limites de quelques pages et celui à qui a été confiée la difficile tâche de les écrire compte sur l'indulgence des différents acteurs de cette journée pour excuser toutes les lacunes, insuffisances et erreurs involontaires qu'ils ne manqueront pas de juger sévèrement dans un premier mouvement.

I. Les caractéristiques de la filière des réacteurs RBMK de 1000 MWe, leur sûreté, le déroulement possible de l'accident, les rejets atmosphériques, les mesures effectuées en Scandinavie et en Europe de l'Ouest, enfin les conséquences et les contre-mesures prises en URSS ont fait l'objet de l'exposé de M. COGNE, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN).

Rappelons en quelques mots que les réacteurs RBMK sont des réacteurs à eau bouillante dont le combustible est constitué d'oxyde d'uranium faiblement enrichi gaîné en zirconium-niobium ; les éléments léchés par l'eau sont placés dans des cylindres (∅ = 88 mm), appelés "tubes de force", eux-mêmes constitués d'une enveloppe en alliage Zr-Nb et introduits dans des cavités verticales aménagées dans un immense empilement de graphite (2 000 tonnes) qui joue le rôle de modérateur. Il y a 1 700 tubes de force et 211 barres de contrôle en carbure de bore. L'instrumentation qui permet de suivre l'évolution du flux neutronique et de la température est très complexe.

L'ensemble du bloc réacteur est contenu dans une enveloppe remplie d'azote et d'hélium et entourée d'une enceinte en béton ; il repose sur une plaque métallique et un plancher en béton ; il est surmonté d'une plaque supérieure dans laquelle sont aménagées les ouvertures permettant le chargement et le déchargement.

L'eau des tubes de force est collectée en deux boucles qui alimentent chacune deux énormes cylindres (30 m et ∅ = 2,3 m) où se fait la séparation eau-vapeur.

Du point de vue de la sûreté, deux caractéristiques sont défavorables :

- un coefficient négatif de densité du fluide réfrigérant, c'est-à-dire que la transformation de l'eau en vapeur dans les tubes de force (si elle se produit) provoque une augmentation de la réactivité et donc de la température ;
- la présence de zirconium en grande quantité peut donner lieu, au-delà de 1 200 °C à la formation d'une grande quantité d'hydrogène par réaction exothermique avec la vapeur d'eau. Si, accidentellement, l'entrée d'une importante masse d'air apporte l'oxygène complémentaire, les conditions explosives se trouvent réalisées. On a calculé qu'il suffirait que la réaction de base affecte le zirconium de 20 canaux pour que l'explosion éventuelle entraîne la rupture de la dalle supérieure.

Sur l'événement initiateur de l'accident, on en est réduit aux hypothèses. La plus vraisemblable pourrait être l'obstruction d'un sous-collecteur d'entrée d'eau dans le cœur le 25 avril à 4 h GMT. La réduction de puissance qui est alors décidée, suite à l'élévation de température, ne résout pas le problème et la rupture de gaîne puis du tube de force se produit. La vapeur et l'hydrogène qu'engendre la réaction eau-zirconium envahissent l'empilement (40 m^3 d'H_2 théorique par canal) ; l'enveloppe étanche ne résiste pas à la pression et l'hydrogène plus léger va se retrouver dans les parties hautes. A 21 h 23, l'explosion se produit éventrant le bâtiment, provoquant l'incendie et la perte de toute alimentation électrique. La rupture généralisée des gaînes et la température conduisent à une importante montée d'activité (26 avril) et à un premier rejet d'activité qui, entraîné par le panache, sera détecté dans les pays scandinaves les 27 et 28 avril.

Parmi le personnel, il semble que ces événements aient fait immédiatement deux victimes, l'une tuée lors de l'explosion, l'autre brûlée dans l'incendie. C'est parmi le personnel d'intervention (pompiers) qu'il y aura le plus de personnes fortement exposées aux rayonnements dont peut-être 80 à des doses mortelles. Trois cents personnes environ seront dirigées sur l'hôpital n° 6 de Moscou.

Des milliers de tonnes de matériaux (sable, plomb, argile, bore,..) seront déversées sur le cœur en fusion qui, cependant, aurait pu s'enfoncer lentement dans la dalle de béton sur laquelle il repose (interaction corium*-béton). Les cavités situées sous le plancher du cœur ont été vidées de l'eau qu'elles contenaient et remplies de béton ; le sol autour de l'installation a été congelé par injection d'azote liquide protégeant ainsi la nappe phréatique de la contamination qu'aurait pu provoquer une progression en profondeur du corium.

Les rejets radioactifs les plus importants semblent s'être produits entre le 26 et le 30 avril. D'abord emportés vers les pays scandinaves, ils se sont ensuite dirigés vers les pays de l'Europe du Sud, le bassin oriental de la Méditerranée et l'Europe centrale. Les évaluations faites à partir des ac-

---

* Corium : mélange de combustible et de structures métalliques fondues.

tivités mesurées dans ces différents pays conduisent à penser que la fraction de l'activité totale du cœur qui a été libérée dans l'atmosphère a dû être de l'ordre de 15 à 20%**.

Cent mille personnes habitant dans un rayon de 30 km autour de Tchernobyl ont été évacuées en plusieurs étapes. Plus tard, soixante mille enfants de différentes autres régions seront également éloignés de leur lieu de résidence pour un temps plus ou moins long.

II. Quel a été l'impact de l'accident de Tchernobyl ? Telle est la question à laquelle avait à répondre M. TANGUY, inspecteur général pour la sûreté et la sécurité à EdF. Il l'a fait à titre personnel précisant qu'il n'engageait que lui-même ; il a envisagé les répercussions de ce grave accident dans trois domaines : la sûreté des centrales nucléaires, les rapports internationaux, l'opinion publique.

Rappelant la place très importante prise par l'accident de TMI en 1979, non seulement dans l'amélioration des analyses de sûreté des réacteurs mais aussi dans les décisions et actions immédiatement mises en œuvre (46 actions, 180 sous-actions), l'orateur ne pense pas que Tchernobyl puisse avoir un impact aussi important, ne serait-ce que du fait de la grande différence entre les filières. Cependant, la réaction à EdF a été rapide : procéder à l'analyse des causes et des événements dans le déroulement d'un tel accident est un impératif absolu et, dès le 2 mai, les responsables des centrales EdF étaient réunis pour essayer de tirer les leçons des informations que l'on pouvait alors avoir.

Toutes les hypothèses vraisemblables sur l'événement initiateur : erreur humaine, anomalie de refroidissement, réaction eau-zirconium, etc. ont été passées en revue et l'on s'est demandé si chacune de ces éventualités avait bien été prise en compte, avec l'importance qui convient, dans les scénarios envisagés dans les études d'accident sur les réacteurs français.

L'incendie a fait l'objet d'une attention toute particulière car il peut être la cause d'avaries qui privent la salle de commande des informations indispensables à la maîtrise des événements et, dans bien des cas, suppriment l'alimentation électrique nécessaire à la mise en marche de certains dispositifs de secours.

Les informations obtenues sur la fusion du cœur, sur la fragilité des moyens de confinements dans cette filière, sur l'incendie du graphite, etc. ont paru conformes à ce que l'on pouvait attendre ; dans cette analyse, aucun phénomène nouveau n'est apparu qui soit de nature à remettre en cause la conception actuellement acquise de la sûreté des centrales nucléaires d'EdF. En URSS même, il semble qu'une conclusion analogue ait été tirée puisque seuls les réacteurs de la centrale de Tchernobyl ont été arrêtés, les dix autres réacteurs de la même filière situés à Koursk, à Léningrad et à Smolensk continuant à fonctionner.

Cependant, l'ampleur de ses conséquences a donné à cet événement le caractère d'un très important avertissement ; il incite avec plus de force encore que ne l'avait fait TMI à une réflexion sur la nécessité de prendre très

** A titre de comparaison pour un REP français, l'accident de référence ne correspond qu'à une libération de 1% de l'activité du cœur.

au sérieux les incidents, mineurs en eux-mêmes, qui peuvent conduire à des situations accidentelles très graves. Il doit également susciter une sensibilisation des opérateurs à l'éventualité d'événements à probabilité très faible car la bonne marche habituelle des réacteurs de puissance en France tend à émousser la vigilance du personnel.

D'autre part, l'importance de la radioactivité libérée dans cet accident comme l'étendue des surfaces atteintes par les retombées doivent conduire à une réévaluation des plans d'urgence et des plans d'intervention. En outre, la sûreté des réacteurs français de la filière graphite-gaz, qui avait déjà été revue après TMI, devra de nouveau être réévaluée à la lumière des enseignements de Tchernobyl.

L'aspect international des conséquences radiologiques de l'accident de Tchernobyl a fait comprendre qu'il était de l'intérêt de tous que s'instaurent dans de telles circonstances des échanges rapides d'informations à l'échelle d'un continent. Il a montré également combien utile serait l'accord des différents pays pour confier à un organisme international compétent la mission de regrouper l'ensemble des informations et des résultats de mesure, d'en faire la critique et surtout l'interprétation objective. Cet événement a également suscité un mouvement général de collaboration et d'assistance internationales ; il devrait conduire à un renforcement de la coopération entre nations et à la préparation concertée de la mise à la disposition du pays dans lequel un tel sinistre survient des moyens techniques d'intervention dont chacun peut disposer.

De l'impact sur l'opinion publique, on peut dire qu'il a été considérable. L'accident nucléaire à conséquences très graves n'était, jusqu'à Tchernobyl, qu'une éventualité abstraite à probabilité faible sur laquelle les spécialistes se penchaient en élaborant des modèles et en calculant l'ordre de grandeur des conséquences éventuelles. Tchernobyl a été un événement réel et l'existence d'un nuage radioactif franchissant les frontières de l'URSS et se dispersant aussi bien au-dessus de l'Europe du centre et du Sud qu'au-dessus de la Scandinavie (même si les conséquences sanitaires en sont nulles ou négligeables) a provoqué un choc émotionnel dont il est encore aujourd'hui difficile d'apprécier la portée sur le plan social et politique.

Objectivement, cependant, il faut reconnaître que l'événement n'a fait que confirmer les prévisions publiées depuis les années 60 dans la littérature spécialisée : la zone de 30 km de rayon pour laquelle l'évacuation de la population s'est avérée justifiée coïncide avec ce qu'on a appelé à l'époque la "zone d'exclusion" qui s'étendait dans un rayon égal à la racine carrée de la puissance.

III. Au cours du troisième exposé, le Prof. Pierre PELLERIN, directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), dresse un tableau synthétique des données météorologiques qui expliquent le cheminement des masses d'air porteuses des éléments radioactifs plus ou moins volatils qui se sont dégagés au cours de l'explosion du bâtiment, de l'incendie du graphite et de la fusion du cœur du réacteur n° 4 de Tchernobyl.

Entraînés dans un premier temps vers les pays scandinaves, les rejets radioactifs, par suite d'un changement de direction du vent le 30 avril, se sont dirigés alors vers le Sud, puis le Sud-Ouest leur permettant d'atteindre

la Méditerranée et le Sud-Est de la France. D'une façon générale, la France, l'Espagne, le Danemark, et partiellement la Grande-Bretagne, ont été nettement moins exposés aux retombées de Tchernobyl (moins du tiers en moyenne de celles du reste de l'Europe) par suite de la présence, jusqu'au 1er mai, d'un anticyclone centré sur les Açores puis la France.

Par un communiqué quotidien, le SCPRI a régulièrement informé du développement de la situation, depuis le 29 avril 1986, les autorités compétentes, en même temps que les principales agences de presse. Dès le 29 avril, il annonçait officiellement des prélèvements significatifs sur les vols des pays nordiques à destination de Paris, et donnait les pourcentages détaillés de leur composition en produits de fission. Le 30 avril, il signalait, notamment aux agences de presse, une première augmentation de la radioactivité de l'air sur la côte Sud-Est, puis sa généralisation à l'ensemble du pays le 1er mai (cette information du SCPRI était effectivement reprise dès le 2 mai dans les titres de plusieurs grands quotidiens). Les cartes récapitulatives établies par le SCPRI successivement les 7, 15 et 30 mai, ont présenté l'évolution de la répartition de la radioactivité par régions pour l'air, l'exposition d'ambiance, le lait, les végétaux et denrées alimentaires, etc.

Au cours de la période du 29 avril au 31 mai 1986, le SCPRI a ainsi, en plus de la surveillance réglementaire qu'il exerce continuellement, reçu ou effectué au total plus de 5 000 prélèvements exceptionnels (air au sol, retombées sèches, eaux de pluie, végétaux, laits, produits laitiers, légumes frais, eaux de rivière et de boisson, etc.) qui ont fait l'objet d'analyses pour la détermination des produits de fission et d'activation.

En aucun moment, les résultats de ces mesures n'ont mis en évidence, en quelque point que ce soit du territoire français, de situation susceptible, avec une très grande marge de sécurité, de conduire à un dépassement quelconque des normes de base de la Commission des Communautés européennes, seules d'application réglementaire. En particulier, les mesures effectuées par le SCPRI sur l'ensemble du territoire ont montré que l'activité de l'iode 131 n'avait pas dépassé 8 Bq/m^3 d'air (200 pCi/m^3).

Du 1er au 4 mai, le SCPRI diffusait entre autres à tous les préfets-COREP, DDAS, ambassades, centres anti-poisons, contrôles sanitaires aux frontières, centres anti-cancéreux, services médicaux d'Air-France, Chambres de commerce, Service de la répression des fraudes, Institut national de la consommation, SVP, etc. en même temps qu'aux agences de presse un communiqué spécial explicatif donnant aux autorités sanitaires les éléments techniques et pratiques (évolution prévisible de la radioactivité, pâturage, consommation du lait et des produits frais, voyages dans les pays de l'Est, etc.) permettant d'éviter l'égarement de l'opinion et les paniques injustifiées parmi les populations.

Dès le 6 mai, la radioactivité artificielle de l'air et l'exposition au rayonnement gamma ambiant avaient pratiquement retrouvé leurs valeurs antérieures à l'accident de Tchernobyl. Quant aux denrées alimentaires, leur activité massique est, depuis le 1er juin, pour les produits frais, revenue pratiquement partout à moins de 50 Bq par kg.

On peut d'ores et déjà évaluer en France l'exposition individuelle consécutive à l'accident de Tchernobyl pour la population française : elle sera

nettement inférieure à 10 millirads supplémentaires, soit l'équivalent de quelques jours d'exposition au rayonnement naturel.

IV. Le quatrième et dernier exposé avait été confié au Prof.TUBIANA, directeur de l'Institut Gustave Roussy à Villejuif. Il s'agissait de tirer, du point de vue médical, les leçons qui s'imposent de l'accident de Tchernobyl. Là, comme en sûreté des réacteurs, il s'agit d'un grave accident.

Il faut prendre acte du nombre important de personnes qui ont subi une exposition sévère ; parmi le personnel de la centrale ou des équipes d'intervention et, peut-être même, parmi les personnes résidant aux alentours immédiats du site, on compte probablement plus de 300 victimes parmi lesquelles environ 80 qui ont reçu des doses létales ou supralétales ; de nombreuses personnes ont dû, avant leur évacuation, inhaler et ingérer des activités non négligeables d'éléments radioactifs. C'est là une situation où l'improvisation ne devrait pas avoir sa place.

Il faut donc prévoir les moyens de faire face à une réelle situation et en personnel et en moyens thérapeutiques. L'orateur rappelle l'existence des radioprotecteurs qui peuvent réduire de 50% l'efficacité des rayonnements et la possibilité pour bloquer la glande thyroïde d'ingérer de l'iode stable qui ne présente pratiquement pas d'inconvénients sanitaires (1 cas de malaises sur 500 000 sujets) mais il insiste surtout sur le traitement des fortes expositions caractérisées par une phase d'aplasie de la moelle osseuse durant laquelle l'isolement contrôlé du patient relève de techniques très spécialisées pour réduire au minimum les risques d'infection. Le traitement proprement dit peut être substitutif, c'est la transplantation de moelle osseuse, ou compensatoire, c'est la transfusion de concentrats d'hématies, de leucocytes et de plaquettes.

Le Prof. TUBIANA évoque alors l'expérience confirmée des transplantations de moelle osseuse qui sont devenues, après irradiation totale des sujets à 10 grays (1 000 rads) ou plus, un traitement assez courant de leucémie et des hématosarcomes. Il s'en pratique entre 400 et 500 par an en France, dont 120 à l'Institut Gustave Roussy. On doit disposer en France d'environ 160 lits en chambres stériles qui sont pratiquement toujours occupés. La transplantation médullaire pour aboutir à un succès doit être faite dans certaines conditions : pour éviter la réaction du greffon contre l'hôte, on doit choisir un donneur de moelle présentant les caractéristiques d'histocompatibilité HLA avec le receveur (ou de semi-compatibilité avec un traitement anti-lymphocytaire). Les moyens actuels pourraient permettre de traiter ainsi une centaine d'irradiés en France. Au-delà de ce chiffre, il faudrait faire appel à la solidarité internationale.

Prévision et préparation des moyens mais aussi information et formation préalable à deux niveaux : les autorités administratives, les médecins.

Le Prof. TUBIANA insiste particulièrement sur la formation des médecins qui, malgré les efforts faits jusqu'à ce jour pour mettre à leur disposition une information simple et objective, ont trop souvent des notions vagues sur les effets pathologiques des rayonnements, principalement à faible dose.

Beaucoup ignorent que l'effet des faibles doses n'est qu'une hypothèse admise par la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) en vue de fixer avec une extrême prudence les normes de protection.

Aucune étude épidémiologique portant sur des populations qui vivent depuis de nombreuses générations dans des régions où les doses dues aux sources naturelles sont de deux à trois fois plus élevées que celles reçues par les populations témoins, n'a mis en évidence de différences significatives dans la fréquence des affections malignes, celle des avortements spontanés ou dans le développement et la croissance des enfants. Il est donc particulièrement important que les médecins ainsi que tous ceux qui, comme eux, sont appelés à répondre aux questions qui leur sont posées dans une situation comme celle qui s'est présentée en fin mai-début juin reçoivent une information leur permettant d'apprécier objectivement le niveau du risque.

En résumé, jamais assez de précautions dans la préparation des mesures à prendre et jamais assez d'information.

V. A la table ronde, ont pris place autour du Prof. TEILLAC : MM. les Dr. JAMMET, PELLERIN, VALEYRE (médecine nucléaire), MM. COGNE, d'OLEON (directeur de la communication, Ministère de l'industrie), le Dr GIRARD, directeur général de la santé, M. Michel CHEVALET, journaliste scientifique.

Les sujets abordés au cours de cette table ronde ou évoqués à l'occasion des questions posées après chacun des exposés ont été trop nombreux pour qu'il soit possible d'en rendre compte dans ces quelques pages. Trois d'entre eux ont été retenus dont l'importance a paru justifier leur choix (il s'agit bien évidemment d'un jugement quelque peu subjectif) :

- le centre international de radiopathologie (CIR) et les moyens dont il dispose pour faire face aux problèmes médicaux posés par un accident nucléaire ;
- le traitement des grands irradiés et les mesures sanitaires en URSS après Tchernobyl ;
- les difficultés de l'information.

V.1. Le CIR est une institution reconnue par l'OMS et née de la collaboration de l'Institut Curie, du SCPRI et du Commissariat à l'énergie atomique (IPSN). En résumant et en regroupant les idées exprimées au cours des interventions des Dr H. JAMMET et P. PELLERIN, on peut retenir les quelques points suivants :

- Chacun des trois organismes cités apporte au CIR ses moyens en personnel qualifié et en matériel technique pour mener à bien toutes les actions médicales qui s'imposent lorsque les événements accidentels ont entraîné des expositions externes ou internes (ou les deux à la fois) que l'on juge sévères.
- Le CIR dispose :
  - des antennes avancées du SCPRI et du CEA avec des moyens techniques importants et un personnel compétent : camions laboratoires, voiture sur rails permettant le contrôle par spectrométrie γ de l'exposition interne de 5 000 personnes par jour, moyens mobiles de décontamination corporelle ;
  - d'un centre d'accueil desservi par hélicoptère où une équipe d'urgence peut procéder aux premiers soins en attendant que les formations hospitalières les plus qualifiées aient été alertées et puissent prendre leurs dispositions pour recevoir un certain nombre de victimes ;

- d'équipes pluridisciplinaires capables de procéder aux évaluations dosimétriques, aux examens biologiques, à l'interprétation de l'évolution des signes cliniques et aux choix des thérapeutiques à mettre en œuvre.

- Le CIR est opérationnel 24 heures sur 24 et peut être alerté par téléphone, télégramme, télex, télécopieur. Il a édité un code de procédure et un opuscule de 160 pages sur la conduite à tenir en cas de surexposition.

V.2. Au cours de son intervention à la table ronde, le Dr JAMMET a fait un bref commentaire sur ce qu'il avait appris lors de sa mission de mai à Moscou et en différents pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest.

Sur le plan médical, les autorités d'URSS ont pris la décision de transférer toutes les victimes fortement irradiées ou brûlées à l'hôpital n° 6 de Moscou dans les services du Dr Angelina GOUSKOVA où sont concentrés tous les moyens en personnel et matériel qu'exige le traitement des grands irradiés qui peuvent être sauvés. Le Dr Robert GALE appelé comme consultant à Moscou est un cancérologue des USA spécialisé dans les greffes de moelle osseuse ; sur son conseil, il semble qu'un nombre important de transplantations ait été pratiqué sur les victimes dont les doses pouvaient justifier un tel traitement. On sait que la transplantation de moelle n'est pas sans risques et le nombre de décès annoncé à ce jour (une trentaine) laisse quelque peu sceptique sur le succès de ce traitement. L'expérience acquise à l'Institut Curie et au CIR où de nombreux irradiés à dose létale ont été sauvés au cours des vingt dernières années, a montré qu'un traitement par transfusion de concentrats des éléments déficitaires était très efficace et ne présentait pas les risques de rejet que comporte la transplantation de moelle osseuse.

Sur le plan des mesures sanitaires, comme l'évacuation totale ou partielle de la population, les restrictions imposées à la commercialisation ou à la consommation de différents produits alimentaires, etc. les responsables en URSS ont mis en application les principes d'optimisation recommandés par la CIPR.

Le choix des mesures à prendre et celui des niveaux d'exposition à partir desquels ces mesures doivent être mises en œuvre reposent sur la recherche d'un équilibre entre le dommage sanitaire que l'on veut éviter et les inconvénients sociaux, économiques, psychologiques, sanitaires et parfois politiques que peuvent entraîner ces mesures. Le fait que tous ces paramètres peuvent varier d'un pays à l'autre explique que ces "niveaux d'intervention" (qui ne sont pas les "limites de dose" recommandées par la CIPR pour la marche normale des installations) puissent varier d'un pays à l'autre. Ainsi, il y a eu en Europe une certaine diversité dans le choix de ces niveaux dont beaucoup se sont étonnés ; mais cet étonnement résulte d'une incompréhension du processus de mise en balance des avantages et des inconvénients qui est la base de la doctrine en ce domaine. De plus, il n'est pas exclu qu'il y ait eu, dans certains pays, une évaluation exagérément pessimiste des risques éventuels liés aux faibles doses. Il n'en demeure pas moins que, pour un ensemble de pays relativement homogènes comme ceux qui constituent la Communauté européenne, il est fortement souhaitable que des "niveaux d'intervention" communs soient fixés dans des circonstances exceptionnelles comme celles qui ont été vécues en mai 1986.

V.3. Pour finir, nous mentionnerons l'excellente intervention de Michel CHEVALET qui a fait comprendre à l'auditoire beaucoup de choses parmi lesquelles les deux points que nous retiendrons ;

- la défaillance des grands médias, comme les chaînes de télévision, au cours des premiers jours de l'arrivée du nuage radioactif sur le Sud et l'Est de la France. Les communiqués envoyés à l'Agence France Presse sont tombés au cours du grand pont des congés du 1er au 5 mai et n'ont été que partiellement repris et diffusés ;
- les difficultés que rencontre un journaliste qui tient à rester fidèle à la vérité et qui professionnellement ne peut pas heurter de front un courant collectif émotionnel déjà alimenté par la majorité des médias.

En conclusion générale, ce fut un après-midi très chargé au cours duquel ont été données beaucoup d'informations qui semblent avoir fortement impressionné certains participants comme ce groupe de maires des communes des environs de Golfech qui n'hésitèrent pas à manifester leur gratitude à la SFEN et à la SFRP pour l'organisation de cette réunion sur Tchernobyl.

M. DOUSSET